



## « Campagne Zéro Mégots » à Dudelange

- 4 juin 2022 -

Chaque jour, des millions de mégots de cigarettes sont jetés par terre. Ils salissent alors les rues, les places, les chemins piétonniers, et aussi les parcs, les aires de jeux et les espaces verts. Beaucoup de mégots finissent même dans les caniveaux. Les conséquences sont désastreuses pour notre environnement. Afin de contrer ces gestes négligents, la Ville de Dudelange a lancé la campagne « Zéro Mégots ». Elle est la suite de notre campagne anti-littering de mai 2021 !

### Lancement de la campagne

Le lancement officiel de la nouvelle campagne se fera **samedi, le 4 juin**, dans le cadre de la Journée de la Famille à Dudelange. Dès vendredi soir, des hôtesse ont sillonné le centre-ville et sensibilisé les fumeurs, devant les cafés, aux conséquences de ces gestes négligents. Parallèlement, des **cendriers de poche gratuits** ont été distribués. Ces cendriers de poche, rétractables, en plastique sont faciles à vider et à nettoyer.

L'objectif de la campagne est de sensibiliser le public et de faire évoluer les mentalités. Les mégots de cigarettes ne sont pas à jeter, ni par terre, ni dans les caniveaux, mais doivent être éliminés avec les autres déchets. Beaucoup de personnes ne sont pas conscientes des conséquences de leur négligence. **Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés par terre**, car ils constituent un problème grave pour l'environnement.

- Une cigarette contient plus de 4 000 substances toxiques.
- Ces substances causent des dommages considérables à la nature.
- Elles contaminent nos cours d'eau.
- Une seule cigarette peut polluer entre 40 et 60 litres d'eau propre.
- Les mégots mettent jusqu'à 15 ans pour se dégrader dans la nature.
- Les animaux confondent les mégots avec de la nourriture, ce qui, dans le pire des cas, peut les tuer.

### 15 cendriers MéGO! à Dudelange

En amont du lancement de cette nouvelle campagne, la Ville de Dudelange avait déjà déclaré la guerre aux mégots de cigarettes. En octobre 2020, dans une première phase, 10 cendriers MéGO!, conçus par l'entreprise luxembourgeoise « Shime », ont été installés au centre de la ville de Dudelange. Entretemps, cinq cendriers de plus y ont été ajoutés. La Ville de Dudelange en compte donc 15 aujourd'hui. Ces

cendriers cylindriques, personnalisés, peuvent contenir environ 8 500 mégots de cigarettes, soit l'équivalent de 9 litres. Facilement repérables grâce à leur socle bleu, ils ont été placés, entre autres, près du Lycée Nic Biever et du Centre sportif René Hartmann, dans le parc Émile Mayrisch, dans l'Avenue G.-D. Charlotte, sur la Place « Am Duerf », sur la Place Marc Zanussi dans le parc Le'h, dans le stade Jos Nosbaum et devant le Centre Hild. Grâce à ce système de collecte, les filtres sont ensuite recyclés en plastique et peuvent être réutilisés pour fabriquer du mobilier urbain, par exemple. Le cendrier MÉGO! fait également partie intégrante de la nouvelle campagne « Zéro Mégots ». Équipé d'une cible de fléchettes, il incite les passants à jeter leurs mégots dans un cendrier MÉGO!

### **Initiatives supplémentaires anti-littering**

Par le passé, à côté des campagnes anti-littering de l'autorité nationale de l'environnement, la Ville de Dudelange a adopté **ses propres initiatives** afin de sensibiliser les habitants de Dudelange et d'attirer leur attention sur le problème du littering. La campagne « **Le bon réflexe pour une ville propre** » de mai 2021 s'inscrit dans cette philosophie.

Toujours soucieuse de lancer de nouvelles initiatives, la Ville de Dudelange soutient également l'action « **Re-Use** » de la start-up locale **Luloop.lu**. Il s'agit d'un système de consigne sur des gobelets réutilisables. Cette initiative s'adresse aux entreprises de la restauration et de la vente à emporter à Dudelange, dans le but de réduire les coûts et les déchets. Les partenaires intéressés peuvent participer gratuitement à cette initiative pendant 2 mois (du 4 juin au 4 août). Ensuite, chaque participant pourra décider s'il souhaite devenir partenaire officiel de Luloop ou non. La consigne sur chaque gobelet s'élève à 1 € pour le client. Les gobelets consignés peuvent être échangés auprès des différents partenaires de l'initiative. Si vous souhaitez en savoir plus, veuillez consulter le site web : [www.luloop.lu](http://www.luloop.lu)

*Le collège des bourgmestre et échevins*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins*